



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Mali

Question écrite n° 41153

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé du développement, sur l'efficacité du site internet dédié à la transparence de l'aide française au Mali. Le ministère des affaires étrangères a lancé le 18 septembre dernier un site internet dédié à la transparence de l'aide française au Mali. Il propose au grand public un accès aux projets et aux programmes financés par la France dans le pays. À l'ambassade de France au Mali, un poste à temps plein est consacré à l'alimentation des fiches sur les projets, d'après le retour des équipes sur le terrain mais aussi aux remontées des internautes via le formulaire en ligne ou l'envoi d'un SMS. Il est permis de s'interroger sur le coût, l'efficacité et le suivi de ce site dédié. Il lui demande donc de lui communiquer le coût du lancement du site internet, les chiffres actuels de fréquentation du site et de lui faire un premier bilan sur son efficacité.

Texte de la réponse

Le site internet lancé par la France en septembre 2013 est une démarche pilote qui permet d'améliorer la redevabilité, la traçabilité et le contrôle citoyen de l'aide française au Mali. Il répond à la volonté du gouvernement de renouveler la politique de développement à travers notamment le renforcement de l'efficacité et de la transparence de l'aide. La création du site émane des conclusions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) de juillet 2013 : « un site internet sera mis en ligne dans les prochaines semaines afin de donner des informations précises sur les projets financés dans le cadre de l'aide française au développement au Mali. » Outre la présentation détaillée des projets et programmes, avec leur localisation, leur calendrier, le montant du financement et les réalisations attendues, le site permet aux visiteurs de signaler par email ou SMS toute anomalie qu'ils pourraient constater dans la conduite des projets. I - Développé en interne, le site ne présente aucun coût supplémentaire pour l'Etat. Le site n'a engendré aucun coût supplémentaire pour la France. Il a été développé en interne, par les agents de la direction de la communication et de la presse du ministère des affaires étrangères : création de la page internet, de sa structure, etc. Un poste de volontariat international à l'ambassade de France au Mali a été créé, en partie pour gérer le site (alimentation du site, lien avec les autorités maliennes, contrôle citoyen de l'aide au sein de l'ambassade, réception des messages envoyés par le public et formulation des réponses). Il s'agit du redéploiement d'un poste existant et vacant depuis fin 2012, sans coût supplémentaire pour l'Etat. La gestion du site ne représentera pas un temps plein pour le volontaire international qui sera également amené à réaliser des activités plus large de communication, de suivi et d'évaluation de projets, afin de mesurer la bonne utilisation des fonds engagés par la France au Mali. II - Une bonne fréquentation. Au 1er novembre 2013, le site compte 46 retours citoyens (5 SMS, un appel téléphonique et 40 emails). Une réponse personnalisée a été donnée aux messages reçus, téléphoniques ou électroniques. Une large majorité de messages est le fait de résidents du Mali, principalement des ressortissants maliens. Cependant, des ressortissants français, résidant au Mali ou travaillant dans le domaine du développement dans ce pays, ont aussi posé des questions. Le site a reçu 7162 visites du 17 septembre au 30 octobre 2013. Il a connu un pic de fréquentation lors de son démarrage grâce à la très bonne couverture médiatique de son lancement en France et au Mali[1]. Depuis lors, la fréquentation atteint

une moyenne de 60 visites par jour. Une large partie des messages reçus salue la volonté de transparence de la France. Ce projet répond donc à une demande de la part des personnes intéressées ou concernées par les projets de développement. Les ONG françaises et européennes, même si elles « saluent la volonté de la France de renforcer la transparence de son aide au développement » [2] ont critiqué le fait que le site internet ne soit pas disponible sous le format de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) et les informations publiées en open data. Ces développements sont en cours ; ils devraient être effectifs prochainement. Enfin, plusieurs pays souhaiteraient prendre l'exemple de l'initiative française pour développer de tels sites internet, notamment au Mali, et le gouvernement malien lui-même envisagerait le lancement d'une plate-forme de gestion de l'aide. [1] AFP, RFI, La Croix, 20 Minutes, La voix du Nord, Arrêt sur image, Jeune Afrique, Mali Actu, Afrique technologie, Africain Info, Fox news et les communications faites sur les pages Facebook et Twitter du MAE, du Ministre et du Ministre délégué chargé du développement [2] [http ://www. oxfamfrance. org/La-France-bien-inspiree-mais-mal,1766](http://www.oxfamfrance.org/La-France-bien-inspiree-mais-mal,1766).

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41153

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Développement

Ministère attributaire : Développement

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [29 octobre 2013](#), page 11168

Réponse publiée au JO le : [10 décembre 2013](#), page 12928